

Repond Nicolas / Lehner-Gigon Nicole , député-e-s		P2091.11	
Nouveau concept structurel de prise en charge aux urgences de l'HFR		DSAS	
		Cosignataires:	13
Reçu SGC:	09.06.11	Transmis Dir:	17.06.11*
		Parution BGC:	juin 2011

Dépôt et développement

Régulièrement, des remarques sont formulées sur des problèmes de prise en charge aux urgences de l'HFR : orientation du patient, information et temps d'attente trop important.

Les solutions envisagées pour traiter les petites urgences sont certes déjà un pas important. Cependant, il devrait être encore possible d'améliorer la prise en charge des personnes qui font appel aux urgences de l'HFR par un nouveau concept, voire une réorganisation de la structure des urgences.

Ce concept devrait notamment prévoir un système qui permet d'orienter directement la personne vers la bonne structure de soins dès le premier contact. Lorsqu'une personne s'adresse par téléphone aux urgences, on devrait être en mesure d'évaluer le niveau de gravité de sa situation pour choisir le bon endroit où elle devrait être acheminée. Ce premier tri téléphonique permettrait déjà de diminuer la charge de travail du personnel d'accueil et du personnel soignant qui pourrait à son tour consacrer plus de temps à des tâches prioritaires et aux soins eux-mêmes.

En agissant sur une réorganisation en amont, on pourrait certainement améliorer la qualité de la prise en charge et diminuer le temps d'attente.

Aussi, par ce postulat, nous souhaitons demander au Conseil d'Etat de mener une réflexion afin d'établir un concept de prise en charge permettant :

- d'orienter le patient plus efficacement vers la bonne structure dès son appel ou son arrivée aux urgences, ceci pour répondre efficacement à ses besoins,
- de désengorger les urgences de l'HFR afin de réduire notablement le temps d'attente.

* * *

* date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).